

PROMOTION DE LA PROFESSION

Gros plan sur les sciences et techniques de la masso-kinésithérapie

Un colloque qui s'est déroulé fin septembre à Ajaccio sur "la promotion de la discipline en sciences et techniques de la masso-kinésithérapie" a été l'occasion pour les professionnels présents de faire le point sur l'importance "de construire une nouvelle identité professionnelle et de partager entre masseurs-kinésithérapeutes des valeurs communes à l'exercice présent et à venir".

Un invité de marque

Christian Roux, professeur des Universités, directeur du SCUFUP (Service commun universitaire de formation, Université de Provence), a planché sur les conditions et les intérêts scientifiques, politiques et administratifs de la constitution d'une discipline en kinésithérapie. Nous vous livrons ci-dessous son discours.

"D'abord vous dire le plaisir et l'honneur que vous me faites d'être parmi vous. Parce que, depuis 2 ans, nous avons noué un partenariat exemplaire entre votre profession et en l'occurrence l'Université de Provence, et bientôt je crois l'Université de Corte. Un partenariat au sens latin du terme, j'allais quasiment dire -ici- à Ajaccio au sens méditerranéen du terme, qui vient de Partitio, c'est-à-dire partager. C'est un mot important (partager quelque chose, un bout de pain, un apéritif, un repas), n'est ce pas, Franck, Bernard et les autres mais aussi et surtout, et je sais qu'ici et maintenant c'est fortement le cas partager un projet commun, une

éducation, de la formation, des disciplines, c'est plutôt l'idée de la clôture et de l'enfermement qui domine. Je rends hommage ici à ceux qui ont permis cette ouverture. Le partenariat suggère aussi l'éclatement de l'espace de formation et l'émergence du local, de nouveau ici et maintenant. Il est lié à la décentralisation, c'est-à-dire à la prise en main des réalités par ceux qui les vivent, qui sont au plus près, comme vous l'êtes. Les termes associés au partenariat son toujours d'ordre dialectique et constructif : ressources, échanges, contacts, convivialité.

Le partenariat suggère aussi le "retour des acteurs", en référence à un célèbre article de Ginsburg qui fit le tour du monde il y a 20 ans, qui faisait l'apologie d'un "paradigme de l'indice" qu'il opposait aux grands projets de connaissance systématique qui illustraient alors les sciences de la nature et que les sciences humaines avaient repris à leur compte. L'importance des acteurs n'était pas seulement la version historique du "retour du sujet" qui a marqué la pensée philosophique et une bonne part des

s'attache aussi et surtout aux processus relationnels qui sous tendent les formes d'agrégation sociale. C'est d'ailleurs ce que j'ai vécu ici hier soir.

Le partenariat fait toujours références à un projet et à toutes ses fonctions constitutives :

- une fonction sociale et médiationnelle dans la mesure où tout projet fait appel à des partenaires, des collègues, des amis qui partagent les mêmes valeurs et la même vision du monde ;
- une fonction que je qualifierai, dans cette instance, de thérapeutique, qui permet de s'engager dans une action signifiante aussi bien sur le plan personnel que sur celui de l'engagement social et professionnel. C'est en effet le sens que l'on donne au projet qui importe. C'est Camus qui disait : "À mal nommer les choses, on contribue au malheur du monde." Car les choix les plus fondamentaux sont toujours des choix politiques, éthiques, axiologiques, et ce sont d'abord ces choix-là qui caractériseront votre discipline.

Mais on peut se demander ce qui



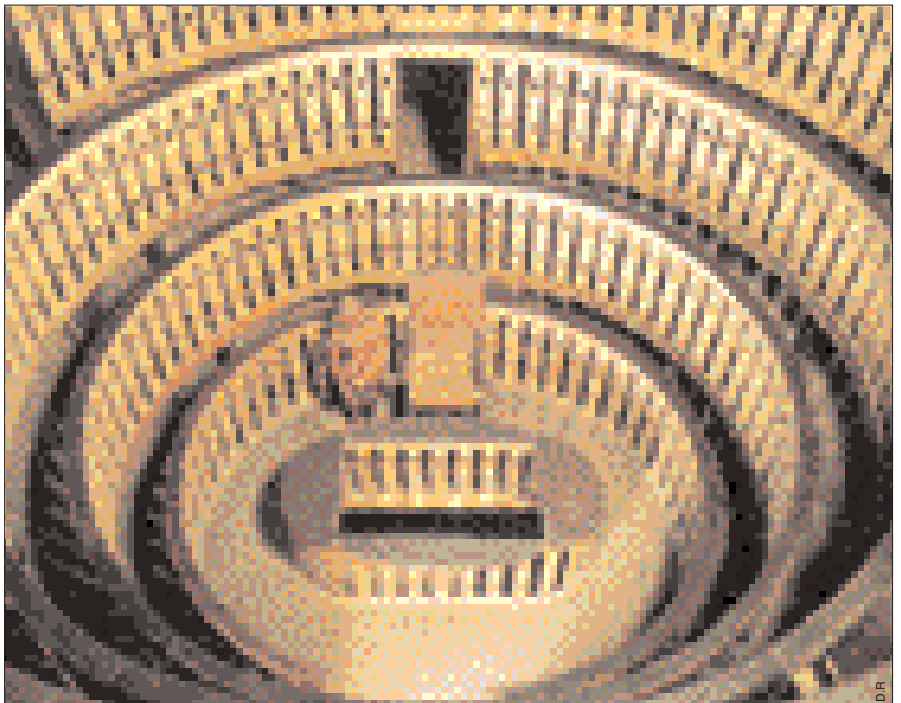
"À la lecture de votre excellente revue "Recherches" en kinésithérapie, je pense que vous en êtes à cette ultime étape. Donc à ce jour votre discipline est scientifiquement constituée"

Christian Roux

"Il est cherché par ces travaux annuels, entre autres, d'informer, de partager, d'expérimenter et de mettre en œuvre avec les kinésithérapeutes locaux sur le terrain, certaines décisions prises en conseil fédéral : la constitution d'une discipline en sciences et techniques de la masso-kinésithérapie, un accès direct des patients aux masseurs-kinésithérapeutes, un droit de prescription, un Ordre de la kinésithérapie, la reconnaissance des fonctions de kinésithérapeutes-ostéopathes et une valorisation financière des actes de kinésithérapie. L'autonomisation de l'exercice des masseurs-kinésithérapeutes nécessite la fédération de la majorité d'entre nous sur ce projet dont la réalisation modifiera l'activité quotidienne de chaque praticien. En effet, la kinésithérapie utilise des savoirs issus de différentes disciplines (biologie, médecine, pharmacologie, physiologie, biomécanique, psychologie, sciences de l'éducation, physique,...) pour donner du sens, conceptualiser, penser, comprendre et agir de manière spécifique dans ses activités technico-pratiques. La kinésithérapie peut donc exister à côté des autres disciplines" a indiqué **Franck Gatto**.

Dans cette même optique pour **Éric Pastor** "il est essentiel d'ordonner et de structurer la formation initiale et continue de l'ostéopathe. L'analyse de l'article 75 de la loi du 4 mars 2002 montre combien reste vague la reconnaissance de celle-ci. Les débats internes prouvent aussi combien la thérapie manuelle est diverse mais toujours attachée à la kinésithérapie moderne, c'est-à-dire globaliste et sans saucissonnage". Pour **Franck Gatto et Éric Pastor**, "la kinésithérapie et l'ostéopathie sont un alliage, sont en fusion. Elles sont indivisibles". Par ailleurs "il paraît tout aussi capital de préserver la spécificité de l'usage de la main dans notre science thérapeutique, le massage dont les effets peuvent présenter une dangerosité s'il est pratiqué par des non diplômés" souligne **Jean-Paul David**.

Les Assises de Toulouse en octobre 2004 plancheront sur "l'évolution des compétences" en s'appuyant sur une structure ordinaire préservant l'éthique et donnant plus d'indépendance, de garanties et de responsabilité à la mise en œuvre de nos activités thérapeutiques.



vision du monde (nous y reviendrons). En effet, dans le domaine de la formation, de la recherche et des disciplines, les définitions visant à préciser les conditions minimales différenciant le partenariat d'autres formes plus classiques de collaboration, se retrouvent toutes dans l'idée importante d'ouverture. C'est une idée récente puisque dans l'histoire de

sciences sociales dans les années 80, mais c'est aussi et surtout l'affirmation de la subjectivité de la connaissance, alors que nous assistons à un déclin des grands modèles d'intelligibilité, des disciplines dites classiques, alors que la vôtre ne l'est pas, et notamment à une fracture entre les objets et les sujets de connaissance. Ce paradigme de l'indice

caractrise vraiment une discipline ? ou quelles sont les conditions d'émergence et de constitution d'une discipline.

Au-delà des critères canoniques et largement surannés, au regard des théories de la complexité, ce n'est pas tellement l'accumulation de savoirs et de savoir-faire qui caractérisent une discipline, **suite page 30**

suite de la page 28 / **Gros plan sur les sciences et techniques de la masso-kinésithérapie**



Franck Gatto, Conseiller fédéral à la FFMKR, a été à l'origine de ce colloque.

mais c'est le sens des problèmes que la discipline pose.

Toute discipline naît de la question "pourquoi" et toute formation scientifique consiste avant tout à développer l'aptitude à poser de bonnes questions, celles qui visent les vrais problèmes.

Historiquement, les divisions disciplinaires se sont effectuées autour de quelques questions clés.

Lorsque ces questions essentielles forment avec les questions secondaires qu'elles sont suscitées, un ensemble cohérent scientifiquement – et socialement utile – elles se séparent du domaine plus général d'où elles sont issues et forment une discipline. Il faut donc identifier le tronc originel et ensuite les objets, les méthodes, les points de vue qui devenant spécifiques se transforment en discipline indépendante. Il est à noter un fait très important, c'est que ce processus de disciplinarisation se calque toujours sur la transformation du monde lui-même. Soyez donc, mais je sais que vous l'êtes, vigilants.

Une discipline se construit bien évidemment grâce à son épistémologie qui est indispensable pour ce qui concerne la structure, l'origine, les méthodes de production du savoir, les principales théories, les rectifications successives dans l'Histoire. Une discipline est fondée, validée par des travaux de recherche avec le débat classique entre les disciplines qui cherchent à dégager des lois ou des relations quantitatives avec des

méthodes soit d'expérimentation stricte, soit d'expérimentation au sens large d'observation systématique. C'est la conception dite positiviste des disciplines, et les disciplines qui attachent plus d'importance aux acteurs, j'y reviens, avec leur subjectivité, leurs motivations, leurs intentions, tout ce qui a trait à ce que l'on appelle l'interactionnisme symbolique, la singularité, et qui prennent en compte la complexité des situations, leurs contradictions et la dynamique des processus. C'est la conception dite plus phénoménologique des disciplines.

Actuellement le rôle et la compréhension des acteurs individuels constituent la posture, disons dominante, des Sciences humaines et sociales. Ce paradigme du sujet-acteur-cognitif englobe toutes les approches.

Mais je pense que ce débat est un faux débat car la ou les méthodes ne sont pas spécifiques à une discipline, et pour le moins, si on s'en tenait aux méthodes, ces recherches risqueraient d'être récupérées par d'autres disciplines, disons plus impérialistes. Là, il y a un enjeu politique fort.

Il faudrait faire un détour par l'Histoire pour comprendre les enjeux des savoirs, toujours liés au pouvoir.

En fait, de mon point de vue, ce qui fonde vraiment une discipline, ce sont les concepts propres qu'elle a su générer, créer, grâce à la recherche.

Le concept n'est pas le phénomène

lui-même, c'est une abstraction, une pensée propre, un moyen de connaissance ; Il doit avant toute chose, créer du sens et obéir à un double mouvement : d'une part, il représente une activité pratique, sensible quasiment tactile, le contact avec le monde sous la forme des êtres singuliers, et de proche en proche, il s'élève en écartant les aspects particuliers, contingents, de ce contenu pour atteindre par abstraction, l'universel.

La formation d'un concept signifie que l'on a pénétré au-delà de l'imédiat sensible, de l'apparence du phénomène, dans un degré supérieur d'objectivité. La logique du concept est une logique de l'essence, de la qualité essentielle ; Il débouche sur une conception de l'homme et de la société, j'y reviens, toujours au sens du partage.

Ces concepts, novateurs, créent ensuite des "familles" –dans tous les sens du terme– qui composent des matrices disciplinaires.

Une fois les concepts propres à votre discipline validés par la multiplication des recherches (il est très intéressant d'ailleurs pour votre profession de noter une montée en puissance des travaux de recherche en kinésithérapie, l'indicateur en étant le nombre de thèses, de DEA et de maîtrises soutenues dans ce champ), c'est la constitution de paradigmes (c'est-à-dire un ensemble de pratiques, de méthodes et de techniques, communément acceptées et faisant jurisprudence)

qui fortifient et pérennisent une discipline.

Ultime étape de la constitution d'une discipline, c'est ce que l'on appelle la didactisation des savoirs, mouvement inauguré par Comenius au XVIII^e siècle et amplifié par les encyclopédistes : il s'agit d'extraire les savoirs multiples et désordonnés des situations sociales où ils ont été produits pour les présenter de manière systématique et par ordre de complexité croissante.

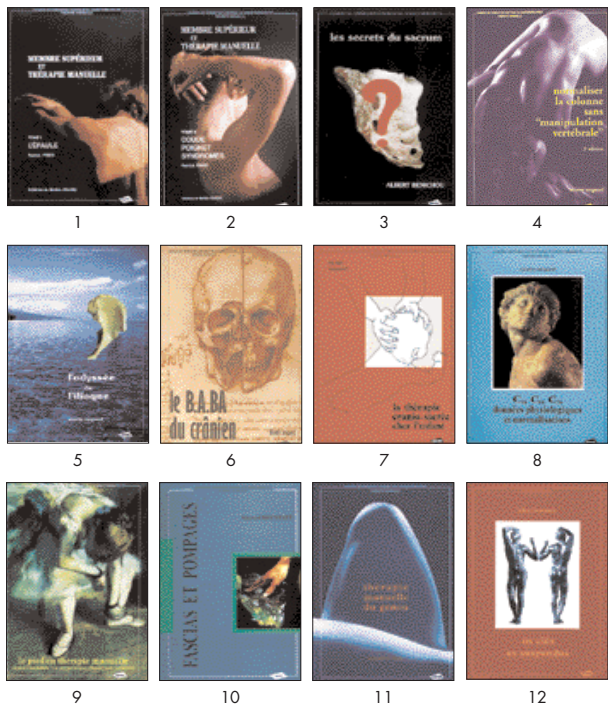
À la lecture de votre excellente revue "Recherches" en kinésithérapie, je pense que vous en êtes à cette ultime étape. Donc à ce jour votre discipline est scientifiquement constituée.

Il vous reste maintenant à mener un combat plus "politique" –politique au sens de la vie dans la cité– par rapport à certaines disciplines, que je qualifiais tout à l'heure d'impérialistes et qui, parce que vous allez forcément leur faire de l'ombre, risquent de vous phagocytter.

Et un combat plus politico-administratif pour que votre discipline soit représentée au Conseil national des universités par une section indépendante, qui "qualifiera", comme on dit dans le jargon, des enseignants-chercheurs de la discipline, et que, en même temps, vous constituiez dans les Universités des UFR. Vous êtes donc tout près du but.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite de bons travaux".

Thérapie manuelle



1. **Membre supérieur et thérapie manuelle**
Tome 1 : l'épaulé P. FRIED – SP0601 27 €
2. **Membre supérieur et thérapie manuelle**
Tome 2 : coude, poignet, syndromes P. FRIED – SP0604 27 €
3. **Les secrets du sacrum** A. BENICHOU – SP0201 27 €
4. **Normaliser la colonne sans manipulation vertébrale** N. SERGUEEF – SP1907 27 €
5. **L'odyssée de l'iliaque** N. SERGUEEF – SP1901 27 €
6. **Le B.A. BA du crânien** N. SERGUEEF – SP1904 27 €
7. **La thérapie crânio-sacrée chez l'enfant** N. SERGUEEF – SP1905 27 €
8. **C0, C1, C2. Données physiologiques et normalisations** N. SERGUEEF – SP1906 27 €
9. **Le pied en thérapie manuelle** H. CHAMBON & COLL. – SP0302 22 €
10. **Fascias et pompages** M. BIENFAIT – SP0210 24 €
11. **Thérapie manuelle du genou** J.-P. FRANC – SP0603 27 €
12. **Os clés, os suspendus** A. BENICHOU – SP0205 27 €

Bon de commande

A adresser à la **SPEK** (SARL de Presse au capital de 23 000 € – R.C. Paris 74 B 7395)
24, rue des Petits Hôtels, 75010 Paris
Tél. : 01 44 83 46 46 – Fax : 01 44 83 46 47 – Internet : <http://www.librairiespek.com>

Nom, Prénom
Adresse

- Désire recevoir : 1 (SP0601) 2 (SP0604) 3 (SP0201) 4 (SP1907)
 5 (SP1901) 6 (SP1904) 7 (SP1905) 8 (SP1906)
 9 (SP0302) 10 (SP0210) 11 (SP0603) 12 (SP0205)

Que je règle, à l'ordre de la SPEK :
 par chèque n°
 par CB (Carte bleue, Visa, Eurocard-Mastercard) n°
Date d'expiration Signature du titulaire de la carte obligatoire

A, le

Port et emballage : jusqu'à 2 livres : 6 € – Au-delà, port offert